

Jean-Louis Bernard

L'homme qui aimait le Tay

Par Gérard Madiot



Son histoire... Il fut le propriétaire du Bois du Tay de 1932 à 1986. Il lègue ce bien à la collectivité.



Carte extraite du site Géoportail IGN Pays de Loire

Carte Bois du Tay.....	2
1 - Introduction.....	5
« Aimons-nous, Aidons-nous.....	6
Mr Bernard – Le bois du Tay – Hambers.....	6
Pour mémoire, se souvenir de l'homme.....	6
2 - Le bois du Tay aujourd'hui.....	8
Description.....	9
3 - Jean-Louis Bernard, sa vie bretonne, ses nouvelles racines mayennaises.....	12
4 - Une nouvelle vie mayennaise commence :.....	19
Naufrage, mariage.....	19
La Lèverie.....	23
Regards croisés.....	24
La Croix du Hêtre.....	25
Les sources.....	27
La Chapelle St Yves.....	28
Ses voitures.....	30
Les travaux.....	32
Les événements.....	34
Paroles de Jean-Louis Bernard.....	35
Le penseur.....	35
On en parle aussi (anecdotes).....	37
5 - La fin d'un temps.....	39
On ne choisit pas sa mort.....	39
Après lui.....	40
6 - Le message.....	44
7 - Pour aller plus loin.....	46
8 - Remerciements.....	47
9 - Sources – Renseignements.....	48



M. Bernard auprès de sa table d'orientation : « Londres est plus près d'ici que Lille »



Cette branche de bouleau qui repousse : « la sève qui monte dans ma chapelle »



"Aimons-nous Aidons-nous"

Jean-Louis Bernard (1896 - 1986)

Promeneur du Bois du Tay, sais-tu que l'accès libre dont tu disposes, tu le dois à l'ancien propriétaire de ces lieux, Monsieur Bernard, qui en fit l'acquisition en 1932 ? Ce breton, né à Kerlouan le 9 mai 1896 et décédé à Mayenne le 11 avril 1986, personnage atypique à l'image de son père, adepte de la sylviculture et au caractère bien trempé, s'était mis depuis un moment déjà à la recherche d'un bois pour remplacer celui qui lui avait échappé lors de la succession familiale.

En découvrant, par le biais d'une annonce dans un journal qu'un domaine forestier était à vendre en Mayenne, il ne tarde pas à jeter son dévolu sur cet endroit. Un vrai « coup de cœur » auquel il consacra toute son énergie avec ses voisins fermiers et quelques entrepreneurs. Fonctionnant en économie locale et de troc.

Dès le départ le sage maître des lieux n'a de cesse de rendre public son domaine en le mettant à disposition des promeneurs, des enfants des écoles et des familles à même de trouver là un havre de paix. Mettant en œuvre de nombreux aménagements dans le respect de la nature, réalisant d'importants travaux au nombre desquels la chapelle St Yves, une vingtaine de kilomètres de chemins, des espaces de loisirs ou bien encore des aires de pique-nique.

Un brin fantaisiste, pour le moins imaginaire et cultivé, Jean-Louis Bernard avait plaisir à voir les familles se promener ici. Sans aucune interdiction, en toute liberté, à condition de respecter l'endroit.

Se fiant à son imagination fertile et humaniste, l'homme de cœur avait bien d'autres projets, toujours dirigés vers l'intérêt public. A preuve son testament fidèle à sa philosophie, rédigé en 1979 à l'automne de sa vie, juste reflet de sa démarche généreuse...

Aller à la rencontre de l'homme et du Bois du Tay, c'est ce que propose cette plaquette ...

Pour mémoire.

« Heureux sont ceux qui ont eu la chance de connaître la frêle silhouette élancée de Monsieur Bernard arpentant les multiples vallons, les nombreuses allées du bois, ceux qui ont écouté ce passionné raconter son éden ! Il restera l'âme de ce lieu où chacun peut satisfaire son désir de calme tout en apprenant la forêt » (Bernard Métayer)

Monsieur Bernard – le Bois du Tay – Hambers

Imaginait-il qu'une petite annonce de rien du tout, quelques lignes dans un journal agricole l'amèneraient jusque-là, en Mayenne. Qu'elles le conduiraient si loin, l'entraînant d'un projet à l'autre, de plantations en constructions, à entreprendre ici l'œuvre d'une vie ? Probablement pas ! Et pourtant, aujourd'hui encore, souvent sans le savoir, nombreux sont les promeneurs à suivre les chemins de Jean-Louis Bernard. A marcher dans les pas de ce breton, généreux et humaniste, passionné et fantaisiste, qui a construit le Bois du Tay de ses mains, lui consacrant tout son temps, toute son énergie et ses moyens.

Voyage dans le temps et sur le terrain : à la lumière d'hier et d'aujourd'hui, invitation à découvrir ou redécouvrir, à voir ou regarder autrement le Bois du Tay et aller à la rencontre de Jean-Louis Bernard, Homme de bien aussi déterminé qu'attachant.

Suivez le guide !

Pour mémoire. Se souvenir de l'Homme

Pratiquant au Bois du Tay, promenade, footing depuis les années 1975 – 1976, j'étais étonné qu'en dehors de quelques rappels : « Collège Jean-Louis Bernard » à Bais , rue Jean-Louis Bernard à Hambers, et gîtes Jean-

Louis Bernard dans le bois, que, depuis sa disparition, il n'y ait pas de plaque commémorative au Bois du Tay évoquant la mémoire et le don de Jean-Louis Bernard, l'homme qui a aménagé ce bois ouvert au public, légué par testament à la collectivité.

Petit à petit, au fur et à mesure que je continuais à fréquenter ce lieu, un cheminement s'est construit pour redonner vie à ce personnage étonnant.

Dès 2005 je m'étais rendu en Bretagne pour découvrir son pays natal, Kerlouan, dans le Finistère. Pour rencontrer quelques membres de sa famille et voir ces lieux intrigants du Pays Pagan.

Ces échanges furent fructueux, notamment de la part d'un de ses neveux qui écrivait sous forme de journal l'histoire de la famille.

Hélas, étant bien occupé par ailleurs, les notes restèrent quelques temps en sommeil.

Puis, l'an dernier, je me suis dit qu'il était temps de faire quelque chose pour les 30 ans de la disparition de Monsieur Bernard (décédé le 11 avril 1986 à Mayenne).

En même temps cette échéance me donnait une raison d'aboutir par rapport à ce que j'avais collecté comme informations.

J'ai aussi rencontré une bonne cinquantaine de témoins.

Je ne sais comment les remercier de leur aide et de leur soutien si précieux.

Tels les fragments d'une mosaïque, ils m'ont permis de dessiner un portrait de Monsieur Bernard et de faire une esquisse de son histoire.

Je me permets de citer leurs noms qui figurent à la fin de cette plaquette.

Témoignages, prêts de documents, de photos, d'articles de presse : leur aide m'a été indispensable. Une soirée a été organisée à la mémoire de Monsieur Bernard et de ce lieu aménagé et accessible au public de son vivant. Un bois redessiné par lui, « sans agression et avec respect » comme le dit si bien le Père Bernard Chardon qui l'a bien connu.

Gérard Madiot
avril 2016

Le Bois du Tay aujourd'hui

La majesté des lieux, les arbres de haute futaie laissent penser qu'il en a été toujours ainsi. C'est cela aussi la magie de l'endroit. Et pourtant il n'en est rien. Si le Bois du Tay est si beau et si harmonieux encore aujourd'hui c'est parce que pendant 54 ans, entre l'achat en 1932 de cette parcelle de campagne nord-Mayennaise, à 2 sous l'hectare, et son décès en 1986, Jean-Louis Bernard a mis beaucoup du sien pour planter là de nouvelles racines.

Photo 1 : Bois du Tay côté Est.



D'hier à aujourd'hui, petit tour du propriétaire et de la propriété

Au carrefour de la route de Hambers et de celle qui va de Mayenne à Bais, le Bois du Tay, site privilégié et libre d'accès de 135 hectares, s'étend sur les communes de Hambers et Champgenêteux et forme un monticule d'un peu plus de 200 mètres d'altitude.

L'ensemble forestier, composé d'environ 110 hectares de feuillus et de 4 hectares de résineux, repose sur un sol granitique. De nombreux blocs surgissent du sol donnant un aspect insolite aux lieux.

Photo 2 : Fontaine.



Photo 3 : Les rochers.





Photo 4 : *Mare à tritons.*



Photo 5 : *Aire de loisirs.*

L'origine du nom Tay (Theil, tilleul, en ancien français) était contestée par Monsieur Bernard qui lui attribuait une source liée à l'occupation anglaise au Moyen Age.

Cet endroit est devenu sa propriété en 1932.

Grâce à sa persévérance pour faciliter l'accès au public et profiter de cet endroit de promenade des plus agréables, il fit tracer plus d'une vingtaine de kilomètres de chemins qui sillonnent le bois.

Côté nord, une sorte de pièce d'eau abrite des tritons d'espèces devenues rares.

Un arboretum de 82 essences, mis en place par quelques centaines d'élèves des écoles avoisinantes en 1995-1996 sous l'égide du district de Bais, est aujourd'hui accessible.

Un centre d'hébergement de 10 chalets accueille des classes vertes, des personnes handicapées, des réunions familiales et des séjours privés.

Depuis 1987, la gestion forestière est confiée à l'Office National des Forêts (O.N.F.).



Photo 6 : Panneau indicateur gîtes.



Photo 7 : Arboretum.

Sa vie bretonne et ses nouvelles racines mayennaises

Même s'il apparaît comme un personnage insolite dans le paysage du Bois du Tay et de Hambers, on ne peut pas dissocier Jean-Louis Bernard de ses origines bretonnes.

Il naît le 9 mai 1896 à Kerlouan dans le Finistère nord. Sa jeunesse s'inscrit dans cette région du Pays Léon qui contribuera sans doute à forger son caractère et sa nature.



Photo 8 : Carte finistère nord.



Photo 9 : Côtes de Kerlouan.

Déchiqueté par la mer le Pays Pagan ressemble à un univers de chaos où les rochers forment des obstacles parfois funestes aux navires approchant ses côtes. Pendant des siècles les marins ont craint d'approcher ces rivages inhospitaliers. Ce n'est pas pour rien que la légende rapporte que les habitants avaient la réputation de naufrageurs. Torches sur les cornes des bêtes, feux allumés comme de faux repères, tout était fait pour égarer les marins en perdition.

A leur décharge il faut bien reconnaître que pour les léonins pauvres les navires échoués représentaient de véritables opportunités ! Ce n'est d'ailleurs

pas non plus par hasard que Colbert, craignant à coup sûr quelques désordres, fit construire des maisons de garde entre terre et mer.

De cette époque héroïque restent des traces gravées dans la pierre. Pour mémoire, dans le village de Ménéham les promeneurs peuvent encore lire, aujourd'hui, ces mots gravés dans le granit : « Ici, on est né, on a aimé, on a vécu. Passants respectez notre histoire, elle le mérite. »

Bernard de père en fils

C'est dans cet univers d'un pays forgé par la mer et battu par le vent, avec pour principale ressource la récolte du goémon, que naît, en 1860, **Yves Bernard, le père de Jean-Louis**.

Orphelin à l'âge de 15 ans, élevé par ses oncles et tantes, Yves Bernard n'a pas une enfance facile.

Cela ne l'empêchera pas, à force de travail et de ténacité, d'acquérir, petit à petit, des biens.

Sans doute doué pour les « affaires », il se constitue progressivement un joli patrimoine. En 1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat lui donne la possibilité de s'approprier, à des conditions avantageuses, des biens appartenant à l'Eglise lui permettant ainsi de renforcer singulièrement



Photo 10 : Les Naufrageurs...

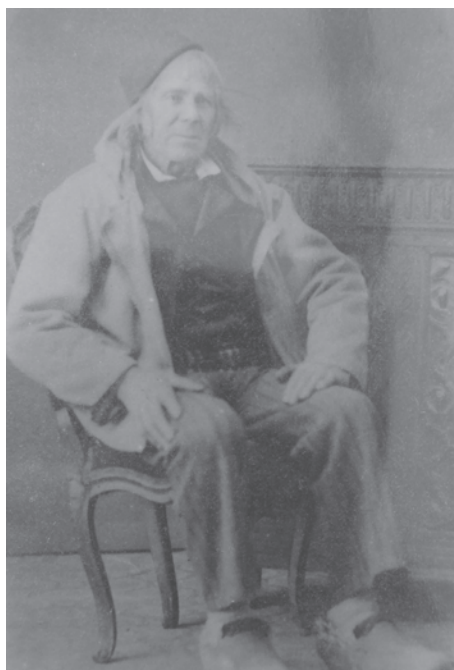


Photo 11 : Yves Bernard, père de Jean-Louis.



Photo 12 : *Village natal.*



Photo 13 : *Maison natale.*

sa situation. Pas sans mal. Ainsi le clergé local lui refusera, sans aucune indulgence, une sépulture chrétienne pour sa petite fille Mélanie décédée à l'âge de 7 ans. Les « sanctions » se multiplient. Sévère « punition » parmi d'autres : lors des pardons, les enfants Bernard n'ont plus le droit de porter les lanternes !

Et ce n'est pas son engagement dans les élections locales sous l'étiquette de radical socialiste qui va arranger les choses. Les hostilités sont déclarées. Très affecté par les attaques répétées Yves Bernard songe alors à quitter son pays natal. Tout bien réfléchi, il n'en fera rien. Bien décidé à ne pas se laisser abattre, le passionné de

sylviculture prend le pari de partir à la recherche d'un endroit où, avec sa famille, il sera à l'abri des « cancans » de Kerlouan.

Nouveau départ

C'est là que commence l'histoire de l'acquisition du domaine du Ponthois qui, l'avenir le montrera, sera déterminante pour son fils Jean-Louis.

Le 3 avril 1913 Yves Bernard fixe son choix sur une propriété composée d'un manoir et d'un bois magnifique situés à La Roche-Maurice, à environ 30 km au sud-est de Kerlouan.

Arrivé bien avant l'heure fixée le matin de la vente il s'informe de la mise à prix près du notaire, offre vingt pour cent de plus et obtient un accord de principe.

Voyant le « personnage » débarquer à bicyclette dans un accoutrement rustre et chaussé de sabots, il est fort probable que



Photo 14 : *Manoir du Ponthois.*

l'officier public eut des doutes sur la capacité de ce curieux client à financer cet achat ! Mal lui en prit ...

Il n'en fut sans doute pas moins intrigué quand Yves Bernard se permit de demander une automobile, plutôt rare à l'époque, pour aller chercher l'argent en déclarant : « *Dans une heure je serai là avec les fonds !* ». Parole tenue ! Tope là. A 14h, à la barbe des potentiels acquéreurs, officiers généraux et notables, le notaire conclut la vente au profit d'Yves Bernard. Une affaire, une audace, que, l'avenir le laissera penser, il paiera cher.

Nouvelles racines

Alors âgé de 17 ans, Jean-Louis Bernard va baigner avec grand bonheur dans ce milieu forestier. Pas pour longtemps.

Entraînant dans son sillage des vies brisées et des destins bouleversés, la Première guerre mondiale vient bientôt contrarier une voie qui semblait pourtant bien tracée pour le jeune breton nouvellement enraciné au Ponthois.



Photo 15 : Voyages 1929
Super Bagnères.



Photo 16 : Le voyageur déjà adossé
au rocher.

Si, à cause d'affections pulmonaires, Jean-Louis Bernard n'est pas mobilisé, son frère cadet, Jacques, en revanche, part pour cette sale guerre et mourra à son retour au Ponthois des suites de cette douloureuse épreuve.

Croisant celle de la Grande Guerre, l'histoire de la famille Bernard est en marche.

Dans le même temps, devant les besoins énormes en bois, le Ponthois devient la convoitise de l'armée.

Peut-être faut-il voir là aussi l'effet de règlements de comptes à propos de cette propriété qui avait échappé à certains ? Quoi qu'il en soit le résultat est là : des milliers de m³ de bois sont abattus au point de défigurer le bois. N'entendant pas en rester là, furieux, Yves Bernard entame une procédure. Il obtient un dédommagement ridicule. D'autres que lui ne s'en seraient pas remis. Il est effondré mais une fois encore il se relève. Fidèle à ses convictions, généreux, il continue même à accompagner des projets. C'est ainsi qu'il donne au

jeune Le Gall, qui faisait des fagots au Ponthois, les moyens d'acheter un autocar pour le transport public de voyageurs. Le premier du genre dans la région de la Roche Maurice.

Bon an, mal an, le temps passe. Le 3 février 1929, un jour d'abattage de bois où il avait beaucoup transpiré, l'homme de caractère et de combats prend froid et contracte une pleurésie fatale.

La succession est ouverte. Moins simple qu'il n'y paraît.

La passion en héritage

Confronté aux désaccords entre les héritiers, le notaire décide d'un tirage au sort pour débloquer la situation et assurer la répartition d'un patrimoine conséquent estimé d'une valeur équivalente à trois fois celle du domaine du Manoir de la Roche-Maurice.

Méchant coup du sort, alors âgé de 33 ans, Jean-Louis Bernard voit le domaine du Ponthois, qu'il affectionne tant, lui échapper. Un coup de massue !

Sans doute que les souvenirs du temps passé dans cet endroit et les activités forestières partagées avec son père ne seront pas étrangers à ses futurs choix. Pour le moment le Breton doit faire le deuil du domaine. Même si l'héritage semble équitablement réparti, (il hérite de quelques maisons, d'une ferme mise en viager et de quelques autres terres dispersées), il n'en ressent pas moins une profonde frustration.

Bien malgré lui et loin de ses vœux, une page se tourne. Douleurusement.

Contraint de quitter son cher domaine, Jean-Louis Bernard séjourne alors la plupart du temps chez sa sœur Suzanne qui a hérité lors de la succession d'une belle propriété à St Martin-des-Champs, près de Morlaix.

Il a beaucoup d'affinités avec sa sœur et se sent bien chez elle mais se pose néanmoins des questions sur son avenir. A l'abri de soucis financiers, l'idée de retrouver un domaine comme Le Ponthois, mais surtout un bois, le poursuit. Il en est là lorsqu'il se met à la recherche de l'endroit rêvé, n'excluant pas un temps d'acquérir une île du côté du Conquet, dans la pointe du Finistère nord. Mais rien ne le satisfait vraiment.

Bonne fortune

Petit coup d'œil dans le rétro. Après la disparition de son père, entre 1929 et 1932, le sylviculteur en devenir entreprend une sorte de Tour de France « élargi », côtoyant les plages du Nord et du pays Basque. Il pousse même jusqu'à Gibraltar où il trouve le sable blanc intéressant mais moins beau que celui de Kerlouan !

A la faveur de séjours dans les stations thermales de l'Est comme Plombières, dans les Pyrénées, à Cauterets et dans de nombreux autres lieux de cures, voyageant à bord d'une Renault « prima 4 », beau véhicule pour l'époque, il en profite pour soigner ses affections

Une nouvelle vie mayennaise commence

Naufrage, mariage...

Estelle Pinon, veuve d'un premier mariage et Jean-Louis Bernard font connaissance sur la Promenade des Anglais à Nice.

L'histoire familiale raconte que Monsieur Bernard ayant eu un malaise, Mme Pinon l'aurait assisté.

Cette rencontre inattendue ne sera pas forcément d'aussi bon augure que le ciel sans nuage de Nice peut alors le laisser penser. L'avenir le dira. Mais nous n'en sommes pas là !

Pour le moment, c'est encore le temps de la découverte, Jean-Louis Bernard et Estelle Pinon décident de partir ensemble en croisière en Terre Sainte avec la Compagnie des Messageries Maritimes.

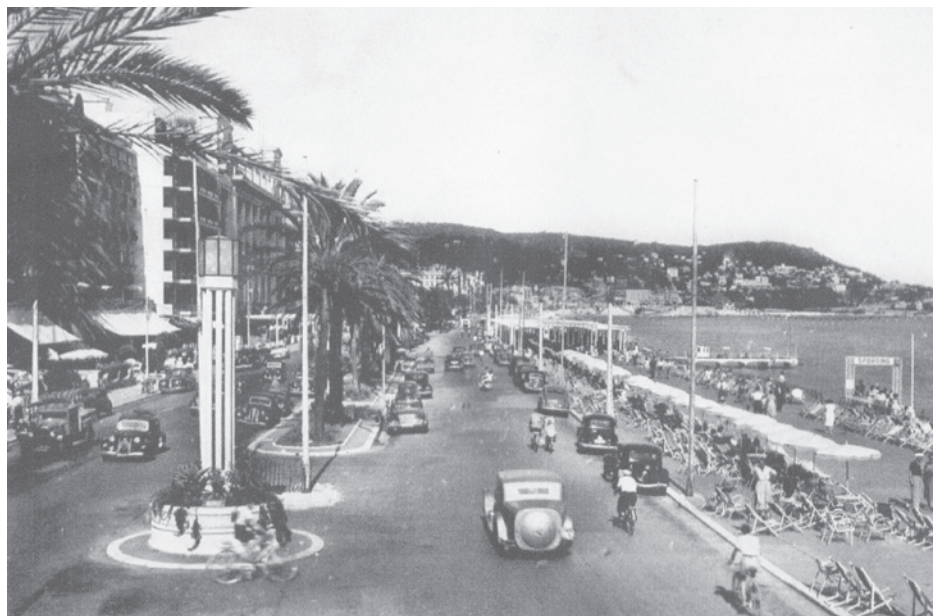


Photo 18 : Promenade des Anglais à Nice.

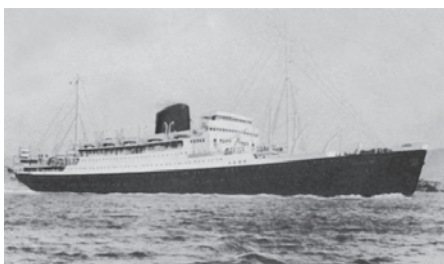


Photo 19 : *Le Champollion.*



Photo 20 : *Le naufrage.*

Le calme avant la tempête

L'aventure, c'est l'aventure ! En décembre 1952 ils embarquent à bord du Champollion, magnifique navire de 168 mètres de long, pouvant accueillir 1 200 passagers. Tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes quand, patatras, le 22 décembre, le navire s'échoue sur les côtes de Beyrouth.

Les conditions météo qui frisent la tempête et la confusion faite par l'équipage entre l'ancien et le nouveau phare, paraît-il non signalé, auraient conduit le bateau au naufrage. D'après les passagers, les membres de l'équipage n'étaient pas en état de faire face. Comble

ou ironie du sort : le commandant se nommait Bourde !

Pris de panique, des passagers se jettent à la mer, la rive n'est qu'à environ 400 ou 500 m.

Dix-sept personnes meurent asphyxiées par le mazout qui s'est échappé des cuves du bateau brisé en deux. Ni l'un, ni l'autre ne sachant nager, Monsieur Bernard et Madame Pinon restent sur le navire. Bien leur en prend car, malgré les conditions très difficiles, un bateau pilote parvient à transborder l'ensemble des passagers. Se sentant miraculeusement épargnés avant d'aller en Terre Sainte, les deux rescapés décident de se marier. Mal leur en prit ?!

Le 16 juillet 1956, le mariage est prononcé dans le 12^e arrondissement de Paris.

Retour sur terre et envers du décor

Tout laisse à penser que la vie de Jean-Louis Bernard et de son épouse à la Lèverie, au Bois du Tay, n'aura pas le goût et l'intensité des moments forts vécus sur le navire de croisière.

A peine commencé le conte de fée prend l'eau. Les deux naufragés ne furent pas heureux ensemble.

Lui, passionné et amoureux sauvage de son bois. Elle, rêvant peut-être d'une autre vie. Deux univers trop différents pour évoluer sur la même planète.

De l'avis même des gens du cru, Madame Bernard n'était pas une femme facile à vivre. Dans la région on s'en souvient. Les voisins du bois du Tay n'arrivaient pas à établir un minimum de contact et encore moins de cordialité avec elle. D'origine bourgeoise rurale et envieuse d'autres horizons, décrite comme une femme surprenante aux 60 paires de chaussures, et en même temps, à l'allure de « romanichelle », l'excentrique Madame Bernard échappe visiblement aux codes sociaux de Hambers et de Bais. Ne loupant pas une occasion de s'éloigner de chez elle et de quitter mari et domicile.



Photo 21 : Pays natal de Mme Bernard.

Scènes de ménage

Ceux qui connaissaient et fréquentaient le couple en parlent encore le sourire aux lèvres : lorsque Monsieur Bernard refusait d'emmener son épouse qui voulait s'évader localement et faire ses courses, elle faisait du stop de manière insistante. Surpris par cette aussi bizarre que déroutante apparition au milieu de la route, les automobilistes n'avaient d'autre issue que de s'arrêter, se sentant obligés de la conduire à destination. Sans devoir en attendre la moindre reconnaissance et encore moins de remerciements ! Comment ne pas s'étonner qu'un pareil caractère acariâtre fasse le vide autour d'elle ? La réputation d'enquiquineuse a la « peau dure » et la « mémoire longue ». Témoins à charge, les anecdotes ne manquent pas.

Monsieur Broyard, ami de M. Bernard, se rappelle que lorsque des visiteurs étaient à la recherche de son mari, Madame Bernard ne manquait pas de les envoyer voir ailleurs en leur répondant : « où voulez-vous qu'il soit ? Vous le trouverez dans son bois ... ».

Réponse du forestier à sa bergère ! Pas en reste avec la verve qui le caractérisait, parlant de son épouse, Monsieur Bernard ne se gênait pas non plus d'ajouter : « *quand elle m'emmerde, je m'en vais dans le bois.* »

Ambiance !

Jean-Louis Bernard ne cache pas ses sentiments. Après une visite dans le pays natal de son épouse à Dangé, dans la Vienne, il confie à l'un de ses amis : « *Tu vois, je me suis marié tard, à 60 ans, et c'était encore trop tôt ! Lorsque j'ai vu le panneau Dangé, j'aurais dû me méfier* ». Un jour tout en marchant et devisant avec M. Broyard, il ne peut pas s'empêcher de se livrer et de confier ses sentiments en reconnaissant l'échec de sa vie conjugale. « *Tu sais René, j'ai connu deux naufrages dans ma vie : Le Champollion et mon mariage !* »

Des proches racontent aussi que lorsque sa femme prenait part à une conversation, il lui disait « *tais-toi, tu n'y connais rien* » ! Il surenchérisait même parfois en la surnommant sa « mule du Poitou ».

En fait, il n'y aura pas de liens tissés entre les deux familles. Une des rares photos de l'époque peut le laisser supposer.

Après la disparition de M. Bernard, la veuve ne restera pas longtemps à la Lèverie.



Photo 22 : M. Bernard, Mme et neveux.

Sans doute est-elle partie à Paris où elle avait quelques liens familiaux, avant, peut-être, de rejoindre ensuite sa région natale, la Vienne.

La Lèverie, propriété construite au bord de la route Mayenne-Bais.

D'entrée on l'aperçoit. Au bord de la route. C'est la maison de la propriété. Celle où vécut Jean-Louis Bernard, peut-être avant mais sans aucun doute à partir du 16 juillet 1956, date de son mariage. Auparavant, dans les années 1947 -1948, un couple y avait tenu un café.

De cette maison Jean-Louis Bernard fait son refuge, où, en dehors de quelques amis, il reçoit peu. Dénudé d'apparat son intérieur offre une place pour l'essentiel. A sa manière Jean-Louis Bernard, toute sa vie au Bois du Tay, a adopté une pensée proche de celle du philosophe américain, Henry David Thoreau : « *Je n'avais dans ma maison que*



Photo 23 : La lèverie.

trois chaises : une pour la solitude, une pour l'amitié et une troisième pour la société. »

Dans une grande pièce rectangulaire, un intérieur rudimentaire : une cheminée et une table constituent un ensemble dépouillé. L'univers de Jean-Louis Bernard est avant tout peuplé d'ouvrages de géographie, de voyages, une belle mappemonde accrochée au mur ... Peut-être ici et là quelques livres de philosophie ?

Curieux de nature, la vie confinée ne convient pas à l'homme des bois qui n'a de cesse de sortir de chez lui, de prendre sa faucille et d'aller au pied de ses chers arbres où il vivait heureux.

Hors normes, en dehors de quelques amis, le forestier reçoit peu mais sait accueillir. Il vit malgré tout avec son temps, a une télévision que certains viennent voir chez lui pour des émissions phare. On imagine la surprise de ses invités qui le voient commencer le repas par le dessert et le terminer avec un café d'orge !

Qu'on se le dise : chez lui la fantaisie est de mise. Elle s'affiche même sur ses murs. En toute simplicité. Livrant à ceux qui ont la chance de pénétrer dans son antre le fil de ses pensées. Paroles de sage à lire entre ces lignes : *« Je suis devenu, en vieillissant... un peu dur d'oreilles. J'entends fort bien et distinctement les gens qui parlent nettement, ont la voix claire et articulée. Mais ceux qui bredouillent..., ceux qui bafouillent... ou qui parlent en dedans comme s'ils causaient à leur estomac, ma foi je ne les entends pas, ou très mal... C'est presque un bonheur, en vieillissant, à qui sait prendre la VIE, de devenir un peu sourd. »...*

A bons entendeurs !

Regards croisés Portrait en pied

L'altruisme et la personnalité de Jean-Louis Bernard ne laissent personne indifférent et n'ont pas manqué d'inspirer la sympathie des Mayennais. Ceux qui l'ont connu et ont eu la chance de faire un bout de chemin avec lui s'en souviennent avec émotion, et ont les mots pour le dire. Marie-Claire Maître de Hambers en fait partie lorsqu'elle parle de Monsieur Bernard en ces termes : *« il est des personnes qu'il faut rencontrer chez elles, qu'il faut écouter et voir évoluer dans leurs*

espaces secrets pour les connaître. Monsieur Bernard est de celles-là. Mais chez lui, ce n'est pas dans sa maison. Et bien qu'il y conserve soigneusement des documents précieux sur ses ancêtres, il ne semble vivre vraiment qu'au milieu de son morceau de forêt : le Bois du Tay. Il s'y anime, son pas est plus raide et plus décidé, il agite les bras puis commence son histoire mayennaise... »

L'aurait-il connu qu'il aurait pu reprendre à son compte la pensée et l'art de vivre de ce philosophe longtemps hôte des bois qui ne manquait pas de dire à ceux qui voulaient bien l'entendre : « *Mon bureau est dans ma cabane, ma bibliothèque dans la nature* ». (Henry-David Thoreau).

Dans un autre de ses textes Marie-Claire Maitre-Duroy dessine le portrait de Jean-Louis Bernard et de son attachante personnalité :

*Il était une fois, sur ce sol Hambersois,
Une silhouette unie étroitement à son bois.
Elle vivait, entourée d'un domaine boisé :
Ce petit homme frêle, au béret sur le nez.*

*Chaque arbre, chaque allée vous conteront son histoire ;
Et la source limpide chante sans fin sa gloire.
Quand on le rencontrait aux croisées des chemins,
On sentait la passion habiter ses matins.*

*Loués soient dans les cieux ceux qui ont travaillé
Et laissé leur empreinte à notre humanité
Toi qui viens ou viendras faire un tour, promets-moi
D'avoir une pensée pour l'auteur de ces bois.*

La Croix du Hêtre, située au centre du bois, près des gîtes

Avant de s'installer au Bois du Tay, Jean-Louis Bernard dut aller et venir entre la Bretagne et Hambers. Il a probablement emménagé à la Croix du Hêtre vers 1937. A l'époque il songe déjà aux projets pour ce bois. En premier lieu il procède à la plantation de sapins qui dessineront plus tard une sorte de croix celtique et rendront l'endroit « moins triste en hiver ». Il fait entourer la maison d'un grillage très probablement pour protéger des animaux sauvages les petits résineux mis en pots.



Photo 24 : *La Croix du Hêtre.*



Photo 25 : *M. Morin, charbonnier et M. Bernard années 40-45.*

Pendant et après la guerre, la Croix du Hêtre devient un lieu de convergence de vies et de convivialité. Les voisins et amis de Monsieur Bernard se retrouvent là pour danser sur le sable devant l'habitation au son de l'accordéon. Quatre femmes, dans le rôle de nourrices, s'occupent des enfants dont les mères travaillent. D'où le surnom de « La Pouponnière » donné à cette maison. Il est dit aussi que des résistants et des réfugiés espagnols y auraient séjourné. Les parages mitraillés en auraient gardé un temps la trace.

Jusqu'en 1946, à proximité, un personnage, M. Marie Morin, fabrique du charbon de bois pour les petits fourneaux des fers à repasser qu'il vend essentiellement aux épiceries de Mayenne. Sur une photo de l'époque sur laquelle figurent M. Morin accompagné de ses enfants, M. Bernard et sa bicyclette, on aperçoit une meule. L'édifice est surnommé la « Villa Milmott », sans doute parce qu'il est constitué de mille mottes de terre !

Plus tard, un prêtre ouvrier,

qui travaille au Foyer Blanche Neige de Bais, résidera à son tour à la Croix du Hêtre. C'est aussi un lieu de séjour pour les scouts et les élèves des environs qui font la découverte du bois. C'est là aussi que sont accueillis les groupes et les familles pour leurs fêtes. Des chasseurs de Mayenne y ont leur salle...

Les sources, le sureau

Monsieur Bernard était persuadé que là où ils poussent, le sureau et le noisetier indiquent la présence d'une eau souterraine. Il aurait ainsi débouché huit sources dont une en bordure de la maison de la Croix du Hêtre. Il y creusa un puits très profond où il se faisait descendre par une corde de quoi manger pour ne pas avoir à remonter et interrompre son labeur.

En amont de la Lèverie, le sylviculteur-sourcier capte une autre source qui lui fait dire : « *Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance...* ». Cette arrivée d'eau derrière la Lèverie devait alimenter une imposante cavité dégagée par de bonnes volontés voisines. Il l'avait surnommée « La piscine ».

En 1987, un chantier d'insertion permet la construction d'une fontaine où le public vient se ravitailler en eau potable de belle qualité. D'autres tentatives de creusement auprès de la chapelle et de la « grotte Margot » (côté sud en lisière du Bois du Tay) furent vaines et sans succès.

« *Merci Petite Source* »

Ode aux charmes du site, hommage à son créateur, l'ancien conseiller général de Bais, président du district de Bais, maire de Bais, Albert Chauveau, aujourd'hui disparu, avait écrit un poème rendant grâce à la Petite Source du Bois du Tay « qui n'a jamais tari, même au cours des années les plus sèches ».

*D'où que tu viennes petite source
Tu allèges sûrement beaucoup de bourses
C'est peut-être notre bienfaiteur Jean-Louis Bernard qui donne son label
Pour que ton eau soit limpide, si pure et si belle
Tu nous rends toujours l'âme sereine
Et nous te respectons comme une reine*

*Avec amour tu nous arrives de la forêt
Et tu coules, timide par un gris filet
Tu regardes avec envie les passants sur la route
Qui n'ont que d'yeux pour toi sans doute
Accompagnée, souvent par des randonneurs à pied
Pour admirer gentiment ton éternelle coulée.*

*Tu es le rendez-vous de beaucoup d'estivants
 Heureux de retrouver une nature, encore si vivante
 On parle tendrement à toi comme à une Madone,
 Pour le plaisir, sans fin que tu nous donnes
 On revient souvent, toujours, un peu fier
 Comme si cela était un lieu de prières.*

La chapelle Saint Yves

Rien de ce qu'entreprenait Monsieur Bernard n'était dénué de sens.

Dans les années 1948-1950, il entame la construction d'une chapelle sur le point culminant du Bois du Tay. Dédiée à St Jacques, en souvenir de son frère Jacques décédé des suites de la guerre 14-18, édifice perché sur les hauteurs permettant, grâce à une passerelle coiffant le toit, de découvrir par beau temps les environs sur quelques dizaines

de kilomètres. Pour se situer précisément, il avait prévu une table d'orientation fixée sur la passerelle, l'oeuvre de son ami M. Broyard. Maintenant que les sapins ont bien poussé, le panorama est plus limité.

L'inscription qui figure sur le fronton annonce l'esprit des lieux : « Aïmons-nous aidons-nous ». Il voulait l'endroit œcuménique.

Les différents vitraux sont l'œuvre de M. Broyard, peintre décorateur et ami de M. Bernard. Ils représentent St Jacques en pèlerin, St Joseph et la vierge Marie. Parmi ceux-ci, au dessus de la tribune, l'un symbolise la force par la figure du lion et l'autre la sagesse par l'image du hibou, deux attitudes dont « nous aurions bien besoin aujourd'hui » selon M. Bernard.



Photo 26 : La Chapelle dessinée par Mme Maître.



Photo 27 : La Chapelle côté Bais.



Photo 28 : Balustrade et emplacement table orientation au-dessus de la chapelle.



Photo 29 : Vitrail le lion et le hibou.

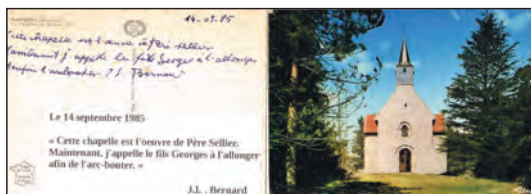


Photo 30 : Carte déposée par M. Bernard chez Mr Sellier, fils du constructeur de la chapelle.



Photo 31 : Fronton. Inscription initiée par M. Bernard.

En 1997, M. Andronesco Corneliu de Montcoq dans la Manche, restaure les peintures murales.

Tous les matériaux ayant servi à la construction de la chapelle viennent du bois. Seules les pierres scellées dans l'autel furent rapportées de différents pays par les amis de M. Bernard. A son pied, il avait fait creuser un caveau pour y être enterré. Ce souhait n'a pu être réalisé, sans doute en raison des difficultés administratives d'une telle demande et de son délai d'acceptation. L'édifice est achevé en 1965.

Le 29 mai 1966, l'abbé Louis Vétillard bénit la chapelle qui ne sera jamais consacrée. Pourtant, lors des rogations, des pèlerins pour la circonstance partaient de Hambers à pied pour rejoindre la chapelle.

Un an avant sa disparition, Monsieur Bernard avait encore un projet : pour la façade sud, faire un porche à l'image des églises et chapelles bretonnes qui assure le passage du profane au sacré.

Ses voitures

Son rapport aux automobiles peut paraître ambigu. Sans doute partagé entre le fait de « paraître riche » d'un héritage conséquent en certaines occasions et l'aspiration à la simplicité qui ne l'a jamais quitté, ses achats successifs en sont la traduction.

En effet, après le décès de son père, n'entreprend-il pas son « Tour de France » à bord d'une Renault Prima 4, véhicule chic à cette l'époque ! Comme les photos l'attestent, il y paraît souvent dans des allures de « gentleman », voire de dandy.



Photo 32 : Type de voiture pour ses voyages en 1929.



Photo 33 : Hotchkiss 1951.



Photo 34 : La voiture de M. Bernard restaurée par un collectionneur.



Photo 35 : La Renault 4L peut suffire...

Alors à Hambers, vers les années 55-60, il acquiert une magnifique berline Hotchkiss de 1951. Il était le seul avec un commerçant de la commune à posséder une auto. Elle lui servait peu. Croupissant au fond d'un bâtiment et terminant sur cales, il finit par s'en dessaisir au profit d'un collectionneur des environs de St Georges le Flécharde. Lors de la transaction, Mr Bernard lui montrant le véhicule lui dit : « Vous la prenez en l'état ». L'acquéreur la charge sur une remorque et voit qu'il manque à l'arrière la banquette. Il questionne M. Bernard qui lui rétorque que celle-ci lui sert de canapé dans sa maison de la Lèverie et qu'il ne s'en défera pas, marché conclu « en l'état » ! Par bonheur, le collectionneur s'en procura une par « la bande »...

Sinon, c'est son dernier véhicule, une simple Renault 4L, qui lui fit le plus grand usage pour ses courses de proximité et surtout pour aller et venir dans son bois en y véhiculant accessoires et outils dont il avait besoin.

Les travaux

Comme chacun peut le voir sur les photos, il fallait des hommes entreprenants et vaillants pour mener à bien toutes les idées d'aménagement imaginées par M. Bernard !

A commencer par ces sortes de « mégalithes », toutes issues du bois et disposées à proximité de la chapelle donnant ainsi à l'endroit une configuration bretonne. M. Besneux, le conducteur du « Bulldozer » de l'Entreprise Couanon en qui M. Bernard avait une confiance absolue, eut plus d'une fois des sueurs froides lors des opérations de redressement de ces énormes blocs. En effet, lorsque M. Besneux maniait l'engin pour les mettre en position verticale, M. Bernard, à l'aide de pierres ou de madriers en bois, tentait de les caler.

L'entreprise n'était guère plus simple pour le projet d'un tracé de 20 km de sentier : le Bulldozer avançait guidé par M. Bernard qui, plan à la main, une perche de châtaigner coiffée d'un chiffon rouge dans l'autre, lui indiquait la voie à suivre. Même scène pour les alvéoles et aires destinées aux pique-niqueurs et amateurs de boules... Seulement, toutes ces réalisations avaient un coût important ; aussi, lui fallait-il creuser sensiblement son patrimoine !



Photo 36 : M. Besneux qui a beaucoup oeuvré dans ces lieux.



Photo 37 : *L'entreprise Couanon présente pour tous ces travaux.*



Photo 38 : *Le Champs des martyrs.*



Photo 39 : *Les chemins tracés dans le bois.*

Profitant des absences prolongées de sa femme, il se trouvait pris d'une véritable frénésie pour multiplier les travaux... Comme si cela ne suffisait pas, il entreprit de défricher une partie forestière située entre la chapelle et la Croix du Hêtre pour en faire une sorte de terrain de foot. Pour ce faire, il mobilise l'Entreprise Couanon et tous ses voisins fermiers. Mais, pour les acteurs, la tâche fut très rude pour en arriver à la clairière actuelle à tel point qu'il surnomma cet endroit « le Champ des Martyrs... »

Après toutes ces transformations, le site avait sûrement perdu son caractère sauvage dans lequel le trouva, en 1932, son nouveau propriétaire. Néanmoins, les changements apportés confèrent au Bois du Tay des qualités supplémentaires propres à un lieu authentique dans un milieu naturel permettant promenades et loisirs accessibles à tous comme pouvait le souhaiter notre hôte.

Les évènements

Bien des évènements, ponctuels et récurrents ont, par bonheur, « troublé » la quiétude du Bois du Tay .

Entre les enfants des écoles environnantes venus faire de l'observation de la nature, les scouts installant leur campement pour quelques jours et les familles fêtant leurs moments importants, les lieux resteront imprégnés longtemps de ces vécus.

Différentes associations telle que l'Amicale des Bretons de Mayenne y créaient des animations et appréciaient l'endroit pour son cadre tranquille et sécurisant.

En décembre 1976, une actualité sportive marquera les mémoires : le championnat de Bretagne de Cyclo-cross. Pensez donc, un championnat régional



Photo 40 : M. Bernard arborant pour cette manifestation son costume traditionnel.



Photo 41 : Nombreuses classes en découverte de nature.

se déroulant chez M. Bernard : quel honneur, quelle joie pour ce finistérien ! L'apothéose en quelque sorte... Près de 3000 spectateurs étaient présents pour voir les coureurs évoluer dans un circuit de rêve. Répondant aux interviews des différents journalistes, M. Bernard, vêtu de son costume traditionnel léonin, ne peut s'empêcher de leur déclarer : « C'est le plus beau jour de ma vie ! »



Photo 42 : Championnat de Bretagne Cyclo-cross 1976.

Paroles de Jean-Louis Bernard

C'est lui qui le dit !

Comme il a sa façon bien à lui de voir les choses, Jean-Louis Bernard a celle aussi bien particulière de les exprimer. Petit florilège d'expressions de son cru.

« *Et ot chose – chose et autres* », « *Affaire et ot* », « *nom di diou* », « *nom dé gueu* », « *Oh, canaille* » quand il rouspétait après quelqu'un, « *eh yot ?... et co...* » prononciation « *hew* », formule qui pourrait, après le kénavo habituel dire : « *heureux de vous avoir rencontré* ».

Le penseur

« **Quitte tes habits, garde tes pensées** ».

Ainsi parlait le philosophe Henry-David Thoreau avec lequel, M. Bernard semblait avoir tant de similitudes.

Sa relation au bois, sa simplicité, ses moments de solitude prolongée, son parcours vers le dénuement ont indéniablement



Photo 43 : M. Bernard adossé au rocher.



Dessin 1 : G. Madiot 2016.
« L'homme a tué le cheval... »



Dessin 2 : F. Soutif 2016. M. Bernard, une âme d'enfant.

entraîné le personnage vers la réflexion et la méditation. Une photo, où on le voit adossé à un bloc rocheux, illustre bien cette inclination.

Outre quelques panneaux de bois indiquant des repaires ou consignes propres à la bonne tenue de l'endroit, certains, gravés d'inscriptions philosophiques étaient disséminés ça et là ; ils transformaient le Bois du Tay en une sorte de cimaise dont chacune des réflexions interpellait le promeneur. Hélas, ces supports de pensées n'ont pas résisté aux affres du temps mais, heureusement, la mémoire de quelques personnes a permis d'en mettre une en exergue : « L'homme a tué le cheval, la machine tuera l'homme ».

A se rappeler l'anecdote de la cabane des enfants de Montpion, ferme voisine ! M. Bernard n'avait surtout pas perdu sa capacité d'émerveillement propre aux enfants. Un jeudi après-midi, découvrant un abri de fortune construit par ses jeunes voisins, il s'y engouffre pour faire sa sieste. Réveillé par les voix des enfants revenant sur les lieux de leurs amusements, tout engourdi, sa grande silhouette sort de l'abri et il leur dit : « qu'est-ce qu'on est bien dans votre cabane ! »

On en parle aussi...

De nombreuses anecdotes émaillent les souvenirs lorsque les uns et les autres se rappellent l'étonnant propriétaire du Bois du Tay. Morceaux choisis.

Rien de son bois n'échappait à Monsieur Bernard. Quand il voyait des jeunes amoureux, il avait coutume de dire : « je vois, je ne vois pas mais je vois quand même !... ».

Légende ou pas, il se disait dans le pays que le Père Bernard mettait des abeilles dans son pantalon pour soigner ses rhumatismes. Il n'était pas rare non plus de le voir marcher pieds nus. Original jusque dans sa mise il ne portait pas de montre, partait souvent vaquer dans son bois avec un litre de lait pour repas, une faucille sous le bras ou à la main, une ficelle comme ceinture à son pantalon. M. Broyard se rappelle que, l'interrogeant un jour sur l'heure qu'il était, à sa grande surprise, le père Bernard sortit de dessous un amas de feuilles la pendule de sa cuisine qu'il emportait avec lui lorsqu'il partait en vadrouille ou travailler !

Il se raconte aussi que pour le 1^{er} de l'an, il passait à l'école d'Hambers où il y faisait livrer du bois..

Chacun s'accorde à dire que le sylviculteur-forestier connaissait si bien son bois qu'il savait d'un simple coup d'œil reconnaître les coupes illégitimes. L'âne avec une charrette, qu'il eut un temps pour ramasser le bois destiné à se chauffer, était tellement peu coopératif que c'est lui, racontent encore avec amusement ceux qui le connaissaient, qui finissait par faire l'âne.

Dans le même registre, un garde des Eaux et Forêts, qui avait dû l'ennuyer, aurait connu une mésaventure avec sa moto : du sucre versé dans le réservoir en aurait rendu le démarrage impossible.

On ne choisit pas sa mort

Peut-être était-il allé chercher, « de ses doigts gourds », une dernière moisson de bois mort pour la femme qu'il aurait pu aimer et réchauffer dans la rigueur de l'hiver 1986. On ne peut s'empêcher de penser à Brassens dans son poème « Bonhomme ».

Et non, rien de cela : Jean-Louis Bernard est mort à l'hôpital de Mayenne le 11 avril 1986 après avoir souffert quelques semaines dans un univers qui lui échappait.



Photo 44 : Le bûcheron-Gustave Doré.



Photo 45 : Tombeau de M. Bernard, cimetière de Hambers.

Après lui

Le Père Bernard, comme l'appelaient affectueusement les Mayennais, avait soigneusement préparé sa succession. Son testament rédigé le 3 mai 1989 légalise ses dernières volontés sans ambiguïté.

« Je soussigné, Jean-Louis Bernard, domicilié à la Lèverie commune d'Hambers, époux de Mme Estelle Pinon, jouissant de toutes mes facultés intellectuelles et mentales déclare faire mon testament comme suit !

Je lègue au syndicat intercommunal à vocation multiple de Bais = cylgle = S.I.V.M. dont le siège est à la mairie de Bais, la totalité des immeubles dont je suis propriétaire sur les communes de Hambers, Champgeneteux et la Chapelle au Riboul.

Je désire que le bois du Tay continue à être utilisé dans un but, loisirs, tourisme, humanitaire en dehors de toutes tendances politiques, religieuses ou raciales.

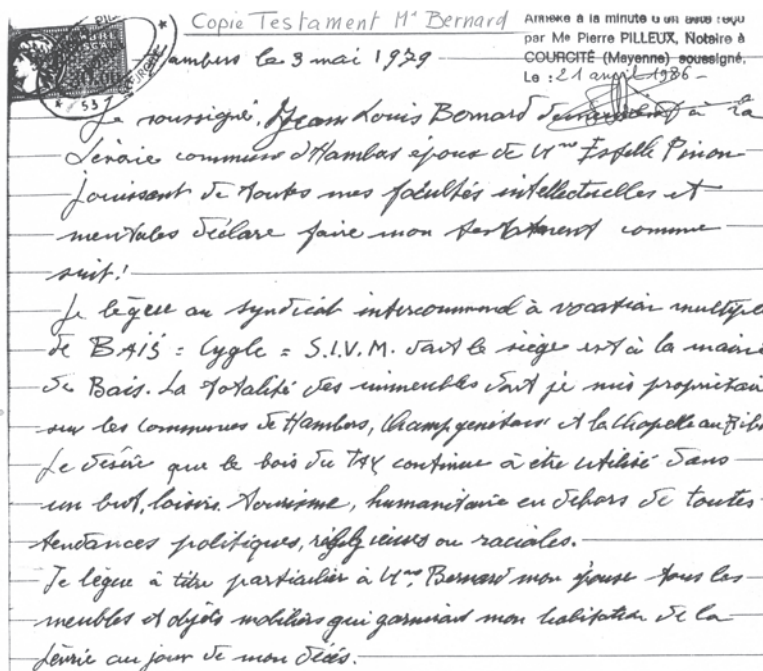


Photo 46 : Extrait testament.

Je lègue à titre particulier à Mme Bernard mon épouse tous les meubles et objets mobiliers qui garnissaient mon habitation de la Lèverie au jour de mon décès.

Tous les matériaux de constructions, pierres, briques, parpaings, bois, grillages garnissant les immeubles situés sur la commune de Hambers et m'appartenant sont légués au S.I.V.M. De Bais.

Je désire être enterré dans le cimetière d'Hambers avec une concession perpétuelle.

Je révoque tous testaments antérieurs ou présent, telles sont mes dernières volontés.

Fait, écrit, daté, et signé en entier de ma main ».(Texte littéral)

Jean-Louis Bernard

Un an avant son décès, ne sachant pas sa mort proche, Jean-Louis Bernard ajoute un codicille à son testament, cité littéralement également.

« Hambers 20 mars 1985

Codicille à mon testament du 3 mai 1979

J'interdis au syndicat intèrè communal à vocation multiple de Bais de vendre tout ou partie du Bois du Tay et de la Lèverie à Hambers à un particulier ou à une société pendant une durée de quatre vingt ans.

Le prix provenant de toutes ventes de bois, sable ou autres matériaux ou location de chasse, devra être employé aux financement d'activité de tourisme culturel ou de loisir sur les communes d'Hambers ou de Bais ».

Jean-Louis Bernard.

L'après Monsieur Bernard

En 1987, dans le cadre d'un chantier de réinsertion, le SIVOM de Bais met en place la fontaine actuelle tant fréquentée pour la qualité de son eau. Le devenir du Bois du Tay se pose avec toutes les questions sur d'éventuels projets. Des études arrivent et les élus sont souvent

embarrassés par les choix qui s'offrent à eux et leurs coûts. Au nombre des pistes évoquées figure la création d'un plan d'eau-loisirs sur l'emplacement actuel de la mare située côté nord du site. En réaction à ce projet et à la construction de 10 chalets pour l'accueil de touristes et de randonneurs à côté de la Croix du Hêtre, une association se crée le 14 avril 1989 sous la houlette de Guy Lahellec, instituteur à Bais.

Les Amis du Bois du Tay

L'éventualité qu'un plan d'eau remplace « la mare à tritons », où vivent quelques espèces rares, inquiète particulièrement les familiers du Bois du Tay. Inutile de dire que ce projet risquait de radicalement changer la configuration du bois et n'aurait pas manqué d'entraîner des allées et venues de véhicules.

La charte des amis du bois du Tay



Vendredi soir en présence d'une quarantaine de personnes, dont 4 membres du comité départemental des grandes ran-

gieuses ou raciales en fidélité à l'esprit et à la vie de M. BERNARD"

Photo 47 : Bureau fondateur des Amis du Bois du Tay.



Photo 48 : Logo des Amis du Bois du Tay.



Dessin 3 : Dessin de François Soutif exprimant les craintes sur le devenir du Bois du Tay.

Les Amis du Bois du Tay font alors des propositions pour que soit préservée l'intégrité du Bois : classes de découverte nature, sentiers botaniques et aménagement des bâtiments en bois pour l'accueil des enfants en séjour.

Peut-être que les montages envisagés ne furent pas à la hauteur des ambitions et l'on se satisfera de ce que l'on peut voir aujourd'hui.

Difficile de dire que les réalisations respectent la ligne du testament de Monsieur Bernard. En tout cas elles restent raisonnables et conservent la quiétude du bois.

Après maintes actions et démarches auprès des autorités, l'association baisse les bras. Le 14 mars 1993 une cérémonie y met fin en brûlant un cercueil en carton surnommé « cercueil des illusions ». 70 personnes venues à pied de Hambers pour soutenir et accompagner les membres sont présentes.

Guy Lahellec, acteur majeur, entouré d'un groupe très actif, lit à cette occasion un texte de Jean Rostand sur le rapport de l'homme à la nature.

A l'époque les « Amis du Bois du Tay » ont joué un rôle bénéfique de « lanceurs d'alerte », comme on dit aujourd'hui !

« En défendant la nature, l'homme défend l'homme : il satisfait à l'instinct de conservation de l'espèce. Les innombrables agressions dont il se rend coupable envers le milieu naturel, peuvent avoir des

conséquences funestes pour sa santé et pour l'intégrité de son patrimoine héréditaire.

Protéger la nature, c'est donc en premier lieu, accomplir une tâche d'hygiène planétaire. Mais il y a, en outre, le point de vue, plus intellectuel mais fort estimable, des biologistes qui, soucieux de la nature pour elle-même, n'admettent pas que tant d'espèces vivantes – irremplaçable objet d'études – s'effacent de la faune et de la flore terrestre, et qu'ainsi, peu à peu, s'appauvrisse, par la faute de l'homme, le somptueux et fascinant musée que la planète offrait à nos curiosités ;

Enfin, il y a ceux-là – et ce sont les artistes, les poètes, et donc un peu tout le monde – qui, simples amoureux de la nature, entendent la conserver parce qu'ils y voient un décor vivant et vivifiant, un lien maintenu avec la plénitude originelle, un refuge de paix et de vérité, parce que, dans un monde envahi par la pierraille et la ferraille, ils prennent le parti de l'arbre contre le béton, et ne se résignent pas à voir les printemps devenir silencieux ... ».

Jean Rostand (1894 – 1977)

Biologiste, membre de l'Académie Française.

Le « message » de Monsieur Bernard

La mémoire de Monsieur Bernard ne m'appartient pas. J'en ai simplement été dépositaire quelque temps. La raison d'être de cette plaquette repose sur le souhait de ne pas oublier l'homme ni le message qu'il nous a laissé.

Dans les années 30, Monsieur Bernard était à la tête d'un patrimoine conséquent qu'il aurait pu faire fructifier autrement. Marqué dans l'enfance par la fréquentation et l'amour de la nature, la vie simple et l'attachement à des valeurs humanistes, il a choisi de nous léguer un héritage pour qu'il devienne pérenne et de vraies richesses comme en témoigne sa vie au Bois du Tay.

La réalisation de ce document est motivée par le souhait de voir une plaque commémorative apposée sur le socle de la fontaine à l'entrée du Bois du Tay.

Mes modestes recherches restent dans le domaine public et permettront, je le souhaite, à d'autres personnes curieuses de l'histoire de cet homme, de les poursuivre.

Ami de Monsieur Bernard et frère de Guy Lahellec, Yves Lahellec disait de lui le 10 novembre 1990 :

« L'originalité d'une telle personne est donc très positive, puisqu'elle apporta un peu de spiritualité, de tolérance et aussi de ce sens de l'inutile (matériellement s'entend), dans une société trop matérialiste dans laquelle la vanité de la réussite se mesure à l'aune de l'importance de son enrichissement. »

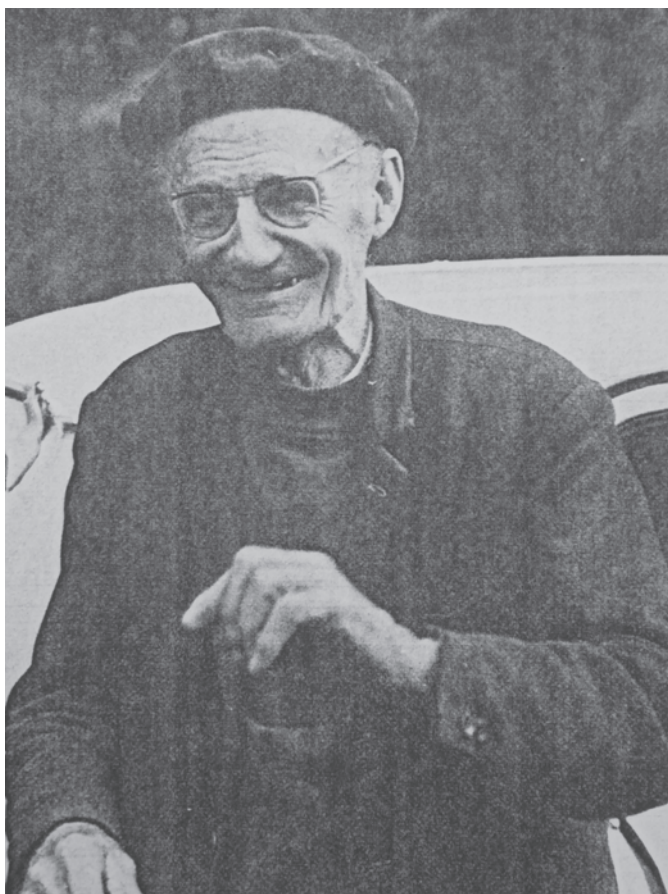


Photo 49 : M. Bernard, un message...

Pour aller plus loin

Invitation à succomber à l'appel de la forêt, le Bois du Bay et **son centre d'hébergement** met à disposition des gîtes et chalets, des salles de réception et propose de nombreuses animations et activités.

Centre agréé Jeunesse et Sport et Education Nationale, le centre d'hébergement du Bois du Tay (53160 Hambers) est joignable par :

- **téléphone** au 02 43 01 21 60

- **courriel** sur leboisdutay@leboisdutay.com

Renseignements et informations également sur son site : www.leboisdutay.com

Le Bois du Tay accueille toutes manifestations et tout public (particuliers, groupes, scolaires, associations, comités d'entreprises ...). Ce sont 83 couchages répartis dans 6 chalets de 4 à 6 personnes, 2 chalets de 15 personnes, un gîte de groupe Gîtes de France (2 épis) pour 17 personnes. Des hébergements confortablement équipés s'intégrant parfaitement à l'environnement. Ce sont aussi 2 salles de réception. Une de 120 m² avec cuisine et une capacité d'accueil de 80 à 100 personnes. Une autre de 90 m², sans cuisine, pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

Remerciements

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu m'apporter leur témoignage en me confiant leurs souvenirs, des documents et des photos. Certains ont alimenté la chaîne des liens avec Monsieur Bernard.

J'ai été particulièrement sensible à leur attention et aux encouragements qui, je l'avoue, m'ont porté pour mener à bien cette recherche sur son histoire.

Je souhaite que cette mémoire continue.

Une pensée émue pour Guy Lahellec, ami de Monsieur Bernard, et, de surcroît, d'origine bretonne comme lui, décédé tout récemment et qui fut un ardent défenseur du Bois du Tay pour que ce lieu conserve son intégrité.

Gérard Madiot
Janvier 2017

Merci à vous

Joseph et Jeanne-Yvonne Abiven, M. Amtzen, Dominique Bardou, Jean-Claude Bellanger, Marie-Jo Belloche, Bernard Besneux, Daniel et Albert Blanchard, Marcel, Louis et Berthe Bonneau, René Broyard, Bernard Chardon, André et Madeleine Charlot, Mme Coat, Guy Couasnon et son frère, Gaston Daveneau, Mme Davenne, Daniel Desmots, Mme Foubert (mairie de Bais), René Foulon, Danielle Gervot, Albert Grudet, Mme Gueguen, Jeannette Guern, Odile Guy, Moïse Hervé, Guy et Yvon Lahellec, Michel Laurent, Yvan Le Gac, Jacky Lemeunier, Claude Loupy, Mairie de Bais, Marie-Claire Maître, René Mareau, Maxime Marsollier, Marie-Cécile Morice, Raymond Morin, Marie-Thérèse Mortire, Bernard Moullé, Bernard Munoz, Daniel Pélouin, Michel Pinson, André Pottier, Joël Poujade, Marie-José Rouault, Josette Sellier, Yves Soutif, Jean-Louis Talvard, Pascal Thomas, Jean-Pierre Tulard, Maurice Uzu.

Remerciements particuliers

A Maryvonne Potin et Bernard Munoz pour leur collaboration, au groupe de musiciens les Chaber'jack pour la soirée du 1^{er} avril 2016 et à Anita Mazurier pour toute la conception graphique.

Sources

Articles de presse confiés par Guy Lahellec : Ouest France, Courrier de la Mayenne.

Récit : sources familiales du Pays Pagan, témoins mayennais cités en remerciements.

Album familial, documents et photos de témoins mayennais.

Se renseigner

Mairie de Bais

2, avenue Auguste Janvier

53160 Bais

Tel : 02 43 37 90 38

bais53@wanadoo.fr

Pour des recherches, archives et exposition entreposées aux archives des Coëvrons.

Mairie de Hambers

4, rue Jean-Louis Bernard 53160

Hambers

Tel : 02 43 37 93 69

mairie.hambers@wanadoo.fr

COEVRENS

Espace coëvrons

2, avenue Raoul Vadepiéd

53601 Evron cedex

Tel : 02 43 66 32 00

www.coevrons.fr

Office de tourisme des Coëvrons

4, place de la basilique

53600 Evron

Tel : 02 43 01 63 75

02 43 01 43 60

www.coevrons-tourisme.com